

LA SITUATION BANANIÈRE FRANÇAISE EN 1949

Dans son premier rapport, la Commission de Modernisation du Plan MONNET prévoyait pour 1950, une production bananière de 225.000 t. On peut dire qu'en 1949 le plan que nous avons soumis pour 1950, a presque été réalisé. Bien que les statistiques de deux territoires n'ont pu être obtenues quant aux quantités exportées, nous pensons d'après les statistiques d'importations en France et celles que nous connaissons sur l'étranger que la production a presque atteint le chiffre de 225.000 t., compte tenu des circonstances et des fruits refusés par le conditionnement.

En effet, nous avons importé en 1949, en France, 173.877 t. de bananes en provenance de nos cinq territoires producteurs (Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Martinique, Guadeloupe) contre 154.672 en 1948, et 177.556 en 1938 ⁽¹⁾, soit respectivement en augmentation de 12,41 % et en diminution de 2,08.

Mais avant-guerre, nos territoires n'exportaient pas ou très peu, sur l'étranger, or, au cours de 1949, le Cameroun a exporté sur l'étranger 2.186 t., la Guinée et la Côte d'Ivoire ont expédié sur l'Allemagne seule 4.188 t. et 815 t. sur l'Italie. La Guadeloupe a envoyé sur l'Allemagne 6.167 t. et environ 500 t. sur les États-Unis et une centaine de tonnes sur l'Irlande. La Martinique a exporté 1.063 t. sur l'Allemagne.

La Côte Occidentale d'Afrique a repris son Commerce avec l'Afrique du Nord, soit 3.800 t. et 344 t. sur Dakar. On peut donc dire qu'il a été exporté de nos territoires environ 193.000 t. de bananes, soit d'après ces chiffres préliminaires une augmentation d'exportations de 10 % sur 1938.

La production a donc certainement été proche de 225.000 t. prévues au Plan.

Nous donnons ci-dessous le tableau des exportations

(1) Importation totale 178.400 t. y compris la Guinée.

mensuelles des seuls territoires pour lesquels nous avons des chiffres.

EXPORTATIONS MENSUELLES

	GUINÉE	MARTI- NIQUE	GAUDE- LOUPE	TOTAL ANTILLES
Janvier ..	4.128,524	4.183	3.313	7.496
Février ..	3.822,795	3.597	5.144	8.741
Mars	3.779,617	2.801	4.392	7.193
Avril	3.396,811	2.772	4.901	7.673
Mai	2.894,926	3.809	4.141	7.950
Juin.	2.709,222	4.049	4.246	8.295
Juillet ...	2.735,245	5.255	5.314	10.569
Août.	2.246,710	4.850	4.119	8.979
Septembre	3.297,284	5.412	4.150	9.562
Octobre...	5.538, —	4.253	5.290	9.543
Novembre	6.267, —	1.916	4.421	6.337
Décembre	7.078, —	1.378	3.430	4.808
	47.894,134	44.275	52.861	97.136

D'après ce tableau, les pourcentages d'exportations totales par rapport à 1938 et 1948 sont :

Guinée.	— 9,4	+ 16,7
Martinique.	+ 28,6	+ 34,2
Guadeloupe.	+ 5,1	+ 1,8
Total Antilles.	+ 14,6	+ 14,4

Si l'on considère les seules importations en France en 1949, dont nous donnons ci-dessous le tableau mensuel pour les bananes en provenance des territoires d'Outre-Mer (statistiques établies d'après les connaissements, navire par navire, auxquels il faut ajouter 3.748 t. de bananes en provenance des Canaries) nous arrivons presque au total de nos importations de 1938, 178.400 t. à 800 t. près.

IMPORTATIONS DE BANANES EN FRANCE POUR 1949

	GUINÉE	CÔTE D'IVOIRE	CAMEROUN	GADELOUPE	MARTINIQUE	TOTAL
Janvier	3.953,554	970, —	2.047,965	2.921,303	3.585,946	13.478,768
Février	3.281,987	984,700	4.354,650	5.356,576	3.226,998	17.104,911
Mars	3.241,725	1.784, —	2.890,874	5.107,021	2.561,287	15.584,907
Avril	2.711,126	1.706,842	2.580,712	3.711,818	3.516,470	14.226,908
Mai	3.480,245	2.051,106	1.999,781	4.077,525	2.818,177	14.426,837
Juin	2.781,136	1.082,288	1.849,667	4.205, —	4.023,451	13.941,542
Juillet	2.172,177	777,130	1.260,681	2.733,887	4.919,075	11.862,950
Août	2.714, —	1.256, —	1.516	2.062,083	3.856,375	11.404,458
Septembre	2.306,885	1.825,696	1.753,746	4.229,258	4.676,333	15.791,918
Octobre	2.968,902	2.393,155	2.893,994	3.872,096	4.364,317	16.492,464
Novembre	4.144,858	2.717,950	2.188,625	5.387,755	2.999,537	17.438,725
Décembre	3.065,222	2.133,250	4.423,807	2.187,481	1.313,358	13.123,118
	36.821,817	19.682,117	29.760,502	45.851,806	41.761,324	173.877,566

La situation comparée du 4^e trimestre et la récapitulation de l'année que nous donnerons dans le numéro prochain, montreront le résultat comparatif pour chaque territoire, mensuellement, par rapport à 1938 et à 1948.

A l'examen de ces divers tableaux on s'aperçoit que la part de chaque territoire a été modifiée par rapport aux importations totales, comparativement à 1938.

POURCENTAGE
DES IMPORTATIONS DE CHAQUE TERRITOIRE

	1938	1949
Cameroun.....	12,8	17
Côte d'Ivoire.....	—	11,3
Guadeloupe.....	29, —	26,3
Guinée.....	—	21, —
Martinique.....	21	24
C. O. A. (Côte d'Ivoire et Guinée).....	37	32,5

L'augmentation du Cameroun et de la Martinique est assez sensible.

En effet, les importations du Cameroun sont en augmentation de 30,74 %, et celles de la Martinique de 12 % par rapport à 1938. Mais si l'on compare avec 1948 le pourcentage d'augmentation est de 28,8 % pour la Côte d'Ivoire, 32,7 % pour la Martinique, 11,7 % pour le Cameroun, 13,4 pour la Guinée. Seule, la Guadeloupe est en régression avec — 5,8 %, diminution inférieure à celle comparée d'avant-guerre, soit — 11,2 %.

Les ports réceptionnaires ont été les mêmes qu'en 1938. En 1949, Dieppe vient en tête avec 87.613 t.; 50,4 % du tonnage en provenance de nos territoires, 30 % en 1938.

	En 1949	Pourcentage de 1938	
Marseille.....	40.391 t.	23,2 %	12 %
Le Havre.....	30.063 t.	17,3	15,5
Nantes.....	7.471 t.	4,3	10,7
Bordeaux.....	8.838 t.	4,8	8,0

Sur le tonnage en provenance des Canaries, Dieppe a importé 3.216 t., Le Havre 532 t.

Compte tenu des emballages, sauf pour le Cameroun, le tonnage net importé ne représenterait environ que, par territoire :

Guinée.....	31.915 t.
Côte d'Ivoire.....	16.930 —
Guadeloupe.....	41.390 —
Martinique.....	37.340 —
et au total.....	157.334 t.

et si l'on prend les importations brutes, une consommation de 4.200 kg. par tête d'habitant et de 3.880 kg. pour le net. Mais il faut tenir compte pour serrer de plus près la réalité des avaries constatées à quai qui se sont élevées à 1.400 tonnes pour les Antilles et à environ 500 tonnes pour la Côte d'Afrique, ainsi que de la perte de poids entre l'arrivée et la mise en vente au consommateur que l'on peut estimer au minimum à 10 %, ce qui ne représente qu'environ 139.000 tonnes mises à la disposition du consommateur, soit 3.400 kg. par tête et par an pour une population de 40.518.000 habitants.

12 janvier 1950.

R. M. CADILLAT,
Directeur du Centre Économique
et des Applications de l'I. F. A. C.

